

DEROULEMENT DE L'INTERNAT EN ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES

REGION : BORDEAUX	
INTERREGION : SUD- OUEST	
DATE : Juillet 2015	

§ Coordonnateur du D.E.S.

Pr. Béatrice VERGIER

Laboratoire d'Anatomie et Cytologie Pathologiques - CHU de Bordeaux

Hôpital du Haut-Lévêque - Avenue de Magellan - 33604 Pessac Cedex

E-mail : beatrice.vergier@chu-bordeaux.fr

} Effectifs

§ Nombre et répartition des internes (année universitaire 2014-2015) :

1^e année : 4

2^e année : 5 + 1 interne Océan Indien

3^e année : 3

4^e année : 2

5^e année : 4

Total : 19

§ Nombre de postes au choix pour 2015 : 4

§ Référente des internes :

Sarah Menguy (menguy.sarah@gmail.com)

§ Réunions locales entre internes :

Oui : 4 séances de bibliographie + 2 séances « retour de congrès » dans l'année

} Déroulement des stages

§ Postes au choix (semestre mai 2015) :

Nombre total : 17

Au C.H.U. :

- Hôpital Pellegrin : 4 (dont 3 postes fléchés pour les internes d'ACP)
- Hôpital du Haut-Lévêque : 5 (dont 4 postes fléchés pour les internes d'ACP)

Au CLCC (Institut Bergonié) : 4 (dont 3 postes fléchés pour les internes d'ACP)

En Périphérie :

- C.H.G. de Pau (Hôpital F. Mitterrand) : 1
- C.H.G. de Libourne (Hôpital R. Boulin) : 1

Stage de biologie moléculaire (fléchés ACP) :

- Biologie des tumeurs (Hôpital du Haut-Lévêque) : 1
- Pathologie moléculaire (Institut Bergonié) : 1

NB : Les postes non fléchés sont pourvus par des cliniciens (radiologue, oncologue médicaux). Du fait de la nouvelle loi sur l'inadéquation entre postes offerts et nombre d'internes, il y a aura théoriquement 20 postes au choix pour le prochain semestre.

§ Possibilité de stage en centre anticancéreux : Oui

Si oui, ce stage est-il considéré comme périphérique : Non

§ Nombre de stage en ACP à effectuer : 7 ou 8

§ Nombre de stage hors ACP à effectuer : 2 ou 3

§ Terrains de stage "privilégiés" hors ACP : biologie des tumeurs, pathologie moléculaire, dermatologie, dermatopathologie, médecine légale, cancérologie, radiologie (selon possibilités)

§ Nombre de stages obligatoires en périphérie : 1 ou 2

§ Gardes de médecine : Oui, en cas de stage clinique

Exemption à partir de quel semestre ? 5^{ème} semestre

} Déroulement du DES

§ Enseignement du D.E.S. :

Durée : 4 ans

Fréquence : 1 / 10 jours (séance de 3 h) de septembre à juin

Type : 1 boîte d'une quinzaine lames à voir à chaque fois avant le cours, que l'on revoit ensemble avec le senior. A chaque séance, un interne fait un topo rapide sur power point sur un sujet donné par le senior en rapport avec le thème de la séance.

Lieu : Faculté de Médecine - Université de Bordeaux

Enseignants : AHU, MCU, PU-PH, PH.

§ Examens : Non

§ Validation du D.E.S. : Mémoire de DES écrit et soutenu à l'oral devant les coordonnateurs de l'inter-région.

§ Participation à des Enseignements post-universitaires (EPU) : Oui (hématopathologie, pathologie thyroïdienne, pathologie mélanique, tissus mous, pathologie hépatique)

§ Participation à des Congrès : Oui

Participation aux Assises de Pathologie, au Carrefour Pathologie et aux Journées Régionales d'Anatomie Pathologique du Grand Sud-Ouest

§ Appréciation globale de la formation théorique et pratique : Très bonne